

## La critique en littérature pour la jeunesse : un laboratoire de la loi LRU ?

Pierre Bruno

► **To cite this version:**

Pierre Bruno. La critique en littérature pour la jeunesse : un laboratoire de la loi LRU ?. Le Français Aujourd'hui, Armand Colin / Dunod ; Association française des professeurs de français ; Association française des enseignants de français (AFEF), 2011, Littérature et linguistique: dialogue ou coexistence?, 175 (4), pp.121-128. 10.3917/lfa.175.0121 . halshs-01120013

**HAL Id: halshs-01120013**

**<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01120013>**

Submitted on 30 May 2017

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# LA CRITIQUE EN LITTÉRATURE POUR LA JEUNESSE : UN LABORATOIRE DE LA LOI LRU ?

Pierre BRUNO

Institut universitaire de technologie  
Dijon - France

Depuis la parution du hors série du *Français aujourd'hui* consacré à la littérature pour la jeunesse<sup>1</sup>, plusieurs institutions majeures citées dans la bibliographie ont cessé définitivement ou provisoirement leurs activités. La fin, en moins d'un an, du Centre international d'études en littérature de jeunesse (CIELJ), de Livres au trésor et de la revue *Nous voulons lire!*<sup>2</sup> doit nous amener à nous interroger sur le décalage toujours plus marqué entre le développement marchand de la littérature pour la jeunesse et la crise de ses institutions critiques. Cette évolution met à mal la légende dorée qui décrit la reconnaissance du genre comme une continuité heureuse dont tous les acteurs seraient les bénéficiaires<sup>3</sup>. Elle conforte aussi, sans qu'il y ait beaucoup de mérite à cela, les observations faites précédemment sur l'évolution des luttes internes au « champ »<sup>4</sup>. À titre plus personnel, il me paraît tout particulièrement pertinent de rappeler qu'avec Denise Escarpit et *Nous voulons lire!* disparaît ce qui constituait (avec le *Français aujourd'hui*) un des derniers lieux où les auteurs disposaient d'une totale liberté d'écriture et où, plus particulièrement, dans des ouvrages comme *La Littérature de jeunesse : itinéraires d'hier à aujourd'hui* (Paris, Magnard, 2008), des critiques marxistes, libertaires, bourdieusiennes de la littérature pour la jeunesse, pouvaient encore trouver un espace d'expression. Il est bon aussi, en ces temps d'apparente objectivité scientifique, de rappeler le plaisir que ce fut de travailler avec une génération de critiques, militants, résistants – pour certains aujourd'hui décédés – qui surent, eux au moins, assumer leurs engagements.

Il ne s'agit pas là de se complaire dans la déploration des clercs qui se contentent du monde comme il va où feignent de l'ignorer. Il reste à voir comment combattre cette évolution – mais ce n'est pas l'objet de cette chronique – et comment il est possible, par la compréhension de ce qui a déjà

1. P. Bruno, M. Butlen, J. David & S. Martin, *Enseigner la littérature de jeunesse*, Paris, Armand Colin, coll. « Le français aujourd'hui », 2008.

2. Qui devrait toutefois continuer sous un autre titre avec une partie de l'équipe actuelle, mais sans sa fondatrice.

3. Pour une analyse de référence, voir M. Butlen, *Les Politiques de lecture et leurs acteurs : 1980-2000*, Lyon, INRP, 2008.

4. P. Bruno, *La Littérature pour la jeunesse : Médiologie des pratiques et des classements*, Dijon, Éditions universitaires de Dijon, 2010.

été fait ici, de pouvoir peser sur ce qui risque de se faire ailleurs. Ce type d'analyse reste forcément partiel, faute de disposer de tous les éléments. De plus, certaines des données les plus significatives (biographies des acteurs, données financières...) relèvent pour beaucoup de l'expérience directe des faits avec tous les risques liés à la subjectivité de chacun. Pour autant la critique en littérature pour la jeunesse peut être considérée, par l'évolution de ses institutions, comme un laboratoire significatif de conséquences des politiques actuelles sur la production du savoir qui ne fait que confirmer les craintes des opposants à la loi « Liberté et de responsabilité des universités » (dorénavant LRU).

Pour ces derniers, cette loi LRU, sous couvert de *libertés* et de *responsabilités* (valeurs politiquement connotées), fait peser de lourdes menaces sur le service public d'enseignement supérieur. Par delà la question des statuts des personnels (précarisation, multiplication des cas de harcèlements et de suicides...), par delà l'idéologie managériale qui la sous-tend, cette loi laisse planer de réels doutes sur la production scientifique à venir dans un contexte marqué par l'accroissement des inégalités territoriales et une dépendance accrue face aux pouvoirs politiques ou économiques locaux. Sans doute est-il encore trop tôt pour mesurer les conséquences de cette loi sur la globalité du système même si les effets se font par endroit durement sentir au niveau local selon le statut des personnels ou la plus ou moins grande brutalité des modes d'application des réformes. Pour autant, cette loi s'inscrivant dans un cadre politique plus large et plus ancien (que l'on peut faire remonter à la seconde moitié des années 1980), on peut en mesurer déjà les conséquences sur certains objets spécifiques.

## Un développement attendu des inégalités territoriales

Loin de profiter à l'ensemble de ces acteurs, l'institutionnalisation de la littérature pour la jeunesse va accroître et structurer des tensions anciennes entre ces mêmes acteurs. Très tôt se sont opposés un mouvement centrifuge et un mouvement centripète. Le premier va favoriser la création de pôles régionaux, souvent dotés d'une revue de référence ou d'un prix et caractérisés généralement par un particularisme thématique plus ou moins marqué : l'approche sociale à Bordeaux autour du CRALEJ et de *Nous Vou-lons Lire!*, la recherche historique à Arras autour de l'université du littoral et des *Cahiers Robinson...* À Charleville-Mézières, le CIELJ mettra l'accent sur les technologies de l'information et de la communication, permettant la réalisation et la diffusion d'un important travail documentaire (revue en ligne, dépouillement des périodiques spécialisés...). D'un autre côté sont apparus à Paris des projets plus ambitieux et centralisateurs comme celui d'un Centre national de recherches et d'études, construit autour de la Joie par les livres et du Centre de promotion du livre de jeunesse (organisateur du Salon de Montreuil) palliant les carences supposées des universités publiques et chargé de « sélectionner la partie la plus significative de la production internationale »<sup>5</sup>.

5. H. Zoughebi & G. Patte, *Guide du livre de jeunesse*, Paris, Cercle de la Librairie, 1994.

La question de la survie de ces structures se posera dans la décennie suivante dans un contexte général de désengagement progressif de l'État (qui limite ou concentre ses moyens sur un nombre réduit de pôles), censé devoir être remplacé par les acteurs économiques et des collectivités territoriales inégalement riches. Cette évolution a contribué au renforcement du pôle parisien initié par la création des *Pôles nationaux de ressources en littérature* (PNRL) et progressivement construit autour de la Joie par les livres devenue partie intégrante de la Bibliothèque nationale de France. Ce pôle regroupe d'autres organismes représentant d'autres acteurs de la littérature pour la jeunesse comme l'Éducation nationale (CRDP Créteil), les médiathèques (Livres au trésor) ou les éditeurs (Centre de promotion du livre de jeunesse). Deux associations spécialisées se sont rapprochées ces dernières années de la Joie par les livres : Lecture jeune, spécialisée dans la question de la lecture des adolescents, et l'Institut international Charles Perrault, initialement tourné vers le soutien à la recherche avant de se recentrer sur la question de l'image et de l'album.

Cette concentration autour d'un pôle réduit d'institutions et de personnes est d'autant plus visible que les autres acteurs vont souffrir du désengagement de l'État et de l'accroissement des inégalités entre les territoires. Si cette crise n'épargne pas, en région parisienne, les mouvements plus militants (comme le CRILJ ou Livres au trésor), elle frappe plus violemment encore les associations régionales (CIELJ, CRALEJ...). Ces dernières ont à faire face non seulement à une baisse des crédits mais aussi, sans que cela ait été clairement compris par tous ses acteurs, faute d'avoir été clairement dit, à une évolution de leur mission liée à celle de leurs financeurs. La lecture de la presse régionale lors de la fermeture du CIELJ est à cet égard significative puisque certains articles s'interrogeaient – et pourquoi s'en étonner? – du peu d'implication locale d'une association financée par les collectivités territoriales. Cela recoupe les craintes des opposants à la loi LRU de voir apparaître un système à deux vitesses où la recherche « théorique » se trouverait réservée aux divers pôles d'excellence en construction (Equipex, Labex, Idex...) jusqu'ici limités, pour les sciences humaines, à la région parisienne (la distribution sur le territoire est un peu moins inégalitaire pour les autres sciences). Les universités régionales « non excellentes » risquent, par delà la baisse de leurs crédits, de se voir cantonnées à des activités scientifiques « appliquées ». Il ne s'agit bien évidemment pas de condamner ce type de recherches, inscrites dans le social, mais de voir comment (et tout dépendra des rapports de force locaux), la perte de l'autonomie financière risque de compromettre la capacité d'engagement de chercheurs dont la maîtrise des objectifs et du calendrier ne serait non plus fixée par les universitaires eux-mêmes mais par des financeurs locaux (collectivités ou entreprises) plus ou moins bienveillants. De plus, cette reconnaissance par l'État de l'excellence, jamais neutre, est aussi une légitimation de certaines perspectives méthodologiques ou idéologiques qui, elles seules, se verront doter de l'autorité et des moyens de prétendre à la théorisation de leurs objets.

## Champ ou réseaux : une autonomie menacée?

Le désengagement de l'État conduit les acteurs à devoir recourir à des collectivités locales inégalement riches mais aussi à des éditeurs confrontés à une logique de surproduction (45 % de hausse entre 1990 avec 7245 titres nouveaux, et 2006 avec 10485 nouveautés)<sup>6</sup>, donc de plus en plus soucieux d'assurer la plus grande visibilité à leurs ouvrages. Faute de données concrètes, on ne peut savoir si les pressions des éditeurs sur les revues critiques se sont accrues ces dernières années. Du moins, les conditions sont réunies des deux côtés pour favoriser sinon les pressions du moins la multiplication des conflits d'intérêts potentiels. Sur ce point, les liens tendent à devenir plus en plus visibles. Preuve en est, par moment, la présence de membres de maisons d'édition dans le comité de rédaction des revues (Gallimard et *La Revue des livres pour enfants*) qui, pour certaines figurent d'ailleurs au catalogue commercial de ces éditeurs<sup>7</sup>... ou la nomination à la direction d'autres revues de salariés ou ex-salariés de groupes éditoriaux (Bayard Presse et Lecture Jeune). De même, les éditeurs de textes critiques sur la littérature pour la jeunesse sont aussi de plus en plus souvent ceux des œuvres critiquées. Gallimard Jeunesse a publié les actes du colloque de Cerisy<sup>8</sup> et deux des derniers ouvrages sur l'album<sup>9</sup> ainsi que la dernière revue créée sur ce sujet<sup>10</sup> sont publiés par des éditeurs d'albums. Certains fascicules destinés aux parents sont aussi coédités par les services publics (Scéren-CNDP) et éditeurs privés (Bayard Presse)<sup>11</sup>.

Cette double logique de concentration des pouvoirs explique pourquoi il est nécessaire de parler de *champ* dans le cas de la littérature pour la jeunesse. Car ce terme, qui attribue à son objet « prestige et influence sociale » (pour reprendre les termes de Paul Aron et Alain Viala<sup>12</sup>), est utilisé abondamment pour désigner l'ensemble des acteurs de la littérature pour la jeunesse sans que l'on s'interroge toujours sur le degré d'autonomie de ceux-ci. Non seulement le développement des enjeux symboliques et marchands ne s'accompagne pas d'une multiplication et d'une diversification des acteurs (bien au contraire) mais, de plus, les dominants sont précisément les moins autonomes, les plus proches des pouvoirs qui leur sont extérieurs et les ont fait dominants : associations légitimées par le pouvoir politique ou revues de critique littéraire soutenues par les éditeurs. On est là dans une logique de *réseaux* plutôt que de *champ* :

6. Voir les travaux de F. Benhamou dont « Harry Potter masque la forêt du livre pour la jeunesse » mis en ligne le 28/10/2007 sur le site *Rue 89* (<http://www.rue89.com>)

7. Pour les numéros publiés depuis 2006 : <<http://www.gallimard-jeunesse.fr/>>

8. I. Nières-Chevrel (dir.), *Littérature de jeunesse, incertaines frontières*. Acte du colloque de Cerisy-la-Salle 5-11 juin 2004, Paris, Gallimard Jeunesse, 2005.

9. S. Van der Linden, *Lire l'album*, Le Puy-en-Velay, Atelier du poisson soluble, 2006 ; A. Lorant-Jolly & S. Van Der Linden (dir.), *Images des livres pour la jeunesse : lire et analyser*, Paris-Le Perreux, Thierry Magnier - CRDP de Créteil, 2006.

10. *Hors Cadre*, revue « belle et intelligente », éditée par l'Atelier du poisson soluble.

11. *Pour aimer lire : à l'intention des parents d'élèves du CP*, Paris, Scéren-CNDP, coll. « J'aime lire », 2007.

12. P. Aron & A. Viala, *Sociologie de la littérature*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Que sais-je ? », 2006.

Réseaux d'écrivains qui se soutiennent mutuellement et réseaux constitués entre des écrivains, des éditeurs et des critiques [...] parfois aussi réseaux qui unissent (ces derniers) à telle ou telle instance politique ou idéologique (un parti, une faction religieuse).<sup>13</sup>

Cette logique ne relève en rien des théories du complot. Il suffit pour objectiver les réseaux, de lister les principales institutions et personnalités du secteur, de survoler les calendriers d'évènements, de lire les programmes de formation, de lister les membres de certaines commissions (Centre national du livre, etc.) ou comité de lecture de revues, de repérer les partenariats ouvertement affichés comme les cumuls de positions de certaines personnes... Son intérêt premier est de montrer comment la logique actuelle de concentration des pouvoirs, que l'on peut déjà mesurer avec la réduction du nombre d'institutions critiques est bien plus marquée encore lorsqu'on retrouve les mêmes personnes derrière plusieurs de ces institutions.

Par delà la menace qu'elle fait peser sur le pluralisme des idées exprimées, cette concentration des pouvoirs multiplie les risques de conflits d'intérêt ou de comportements déontologiquement discutables qui « en d'autres univers, auraient nom *corruption, concussion, malversation, trafic d'influence, concurrence déloyale, collusion, entente illicite* ou *abus de confiance* »<sup>14</sup>. Comme le rappelaient Hamon et Rotman au début des *Intellocrates*, l'objectivation des logiques du champ intellectuel doit se garder de donner des arguments aux diverses formes d'anti-intellectualisme. Pour autant, malgré certaines protestations vertueuses sur les vertus de la littérature de jeunesse censée échapper « aux jeux de pouvoirs auxquels se livrent, sans ménagement, les cercles parisiens »<sup>15</sup>, on peut y observer, sans les généraliser, un certain nombre de dérives potentielles : aides au livre servant à publier les ouvrages de membres des commissions décidant de l'attribution de ces aides, prix attribués à des étudiants ou des proches des membres du jury, nomination à la tête d'associations d'élus des collectivités finançant ces associations...

## Pluralisme et place de la critique

Ces logiques influent-elles sur l'indépendance et la diversité des discours tenus ? Si l'on replace les institutions actuelles dans une perspective historique, on voit un parallèle entre certaines associations et divers courants de pensée successivement dominants. Le CRILJ est historiquement lié à nombre de critiques militants catholiques et communistes actifs depuis l'après-guerre, la Joie par les livres a des liens étroits avec le développement des bibliothèques pour la jeunesse dans les années 1960 et le CRALEJ (*Nous Voulons lire !*) s'inscrit dans la mouvance de l'école de Bordeaux mais

13. A. Viala, L'histoire des institutions littéraires, in C. Moisan (dir.), *L'Histoire littéraire, théories, méthodes pratiques*, Québec, Presses de l'université Laval, 1989, p. 83.

14. P. Bourdieu, Au service des formes historiques de l'universel, in *Interventions 1961-2001 : Sciences sociales et action politique*, Marseille, Agone, 2002, p. 286.

15. B. Friot, Littérairement correct, *La Revue des livres pour enfants*, 211, 2003, p. 128.

aussi de la critique progressiste du début des années 1970. La crise des institutions touche précisément des courants de pensée spécifiques. La crise de certains acteurs, doublée de la légitimation accrue de certains autres, aboutit ainsi à la disparition ou à une moindre diffusion de certains courants de pensée (les plus « politisés ») et à une définition dominante de la critique comme sélection et promotion du meilleur des industries culturelles. Loin de se définir comme un contrepouvoir dénonçant des dérives marchandes ou les implications politiques de discours se voulant exclusivement culturels ou esthétiques<sup>16</sup>, cette critique veut « repérer le meilleur de la production jeunesse dans sa richesse et sa diversité de formes et de genres et promouvoir une littérature enfantine de qualité » (pour reprendre les termes de la Joie par les livres) et de faire « la lumière sur des œuvres authentiques »<sup>17</sup>.

Ce cadre général n'explique pas tout. La perte d'autonomie des institutions n'implique pas forcément une perte de conscience critique ou un assujettissement accru aux pouvoirs politiques ou marchands, ne serait-ce que parce que, chez certains, ces liens leur étaient largement antérieurs. La censure pratiquée par certaines revues, si elle reste toujours difficile à prouver, est bien antérieure aux évolutions politiques actuelles. De plus, bien que leur statut leur garantisse une totale liberté d'expression, les universitaires ne remettent quasiment jamais en cause l'évolution de leur objet d'étude. Les critiques contre certaines évolutions commerciales de la littérature pour la jeunesse ne viennent d'ailleurs pas des chercheurs et universitaires mais des auteurs et surtout des libraires jeunesse, pourtant plus dépendants des logiques financières (à moins que leur connaissance des logiques financières ne rende les abus possibles plus insupportables encore). Il est sur ce point nécessaire de mettre en valeur le travail de la revue *Citrouille*, pilotée par les libraires spécialisés, qui n'hésite à poser les questions fondamentales sur les instrumentalisation marchandes et politiques de ce corpus avec le dossier *Défi-lecture : stop ou encore?* ou l'article tout à fait remarquable de Michel Piquemal, *Parfois, en moi, le doute s'insinue*.<sup>18</sup> De leur côté, les institutions scientifiques lorsqu'elles subventionnent des projets de recherche<sup>19</sup> ou publient des ouvrages consacrés à ce corpus<sup>20</sup> ne font que renforcer souvent une représentation patrimoniale de la recherche, comme d'ailleurs le nom très distinctif de la dernière née des revues consacrée à la littérature pour la jeunesse (*Strenae*). La publication de l'hommage à I. Nières, où les contributions n'étaient pas rédigées par ses collègues mais par leurs « héritiers » (les jeunes chercheurs que ces derniers avaient été appelés à choisir),

16. T. Eagleton, *The Function of Criticism*, Londres-New York, Verso, 2005.

17. C. Boulaire, Les mutations de l'édition et de la presse jeunesse, in *Où va le livre ?*, Paris, La Dispute, 2007, p. 155.

18. Toutes ces références sont disponibles en ligne sur le site de Citrouille (<http://lsj.hautetfort.com/>).

19. *La Maison Mame à Tours (1796-1975) : deux siècles d'édition pour la jeunesse*, Programme ANR « Jeune chercheur ».

20. M.-A. Couderc, *Bécassine inconnue*, préface de Jean Perrot, Paris, CNRS, 2000 ; T. Crepin, *Haro sur le gangster ! : la moralisation de la presse enfantine, 1934-1954*, Paris, CNRS, 2001.

témoigne là-aussi, malgré des dénégations vertueuses, à des pratiques de patronage et de mandarinat qui renvoient à une conception des mœurs universitaires d'un autre temps.

De fait, les politiques et les lois peuvent modifier radicalement les règles du jeu pour les rendre plus favorables à tel ou tel projet ou tel ou tel groupe social. Pour autant, si elles biaisent les luttes internes à chaque partie de l'espace social, elles ne prennent leur portée véritable que mise en synergie ou en opposition avec d'autres variables comme le recrutement des acteurs de ces espaces ou les représentations qui y sont dominantes. Il est difficile de disposer de données biographiques, souvent dissimulées parfois délibérément biaisées<sup>21</sup>, toujours susceptibles de prêter à des instrumentalisation cyniques et souvent suspectes de n'avoir d'autre but que des attaques *ad hominem*. Malgré tout, les informations semblent prouver que la légitimation de la littérature pour la jeunesse s'est accompagnée d'une élévation progressive de l'origine sociale de ses auteurs, critiques ou universitaires, de plus en plus souvent agrégés et normaliens pour ces derniers. Les nouvelles perspectives de carrière et l'accroissement des enjeux financiers ont aussi modifié le recrutement et la motivation des nouveaux venus dans le « champ ». La crise de certaines associations s'explique certes par une baisse des crédits publics mais aussi par le recours, à des postes de direction, à de nouveaux personnels ayant de fortes exigences financières (salaire supérieur à celui d'enseignants-chercheurs malgré une moindre qualification).

## Quelle alternative construire ?

L'évolution de la littérature pour la jeunesse se caractérise donc par une croissance importante des enjeux financiers et une crise de ses institutions critiques. Sur une dizaine d'années, la multiplication des ouvrages publiés ne doit pas occulter la forte concentration des discours. La crise des pôles bibliographiques majeurs, qui frappe tout particulièrement les institutions provinciales ou nées des courants militants, aboutit à un déclin des conditions objectives de la libre expression des diverses approches de ce corpus. Par ailleurs, le pôle ainsi renforcé n'est pas le plus autonome puisque, par delà sa proximité avec certains acteurs économiques, il tire sa légitimité de sa reconnaissance par le pouvoir politique.

Accroissement des inégalités territoriales, crise et marginalisation de la pensée critique, concentration des pouvoirs intellectuels, financiers et politiques... l'étude de ce « champ » illusoire confirme les craintes que, pour ses opposants, la politique actuelle fait peser sur le service public d'enseignement supérieur. Pour autant, les réformes politiques actuelles ou celles à venir n'expliquent pas tout et interfèrent avec des logiques sociologiques ou idéologiques. L'étude des structures (lois, réseaux, institutions...) – qui n'est pas la plus difficile – doit se doubler de celle des acteurs et de celle des discours et représentations. Sur ces points, la rareté des données et la complexité des logiques liées à une certaine confusion des genres (par

21. Pour le cas de Pef voir P. Bruno, *op. cit.*, p. 31.



exemple certains doubles discours analysés avec finesse dans cette revue)<sup>22</sup> rendent la tâche plus ardue. Pour autant, seule une réflexion incluant ces trois variables pourra, dans le cas de la littérature pour la jeunesse ou celui, plus large, de l'enseignement supérieur, de construire une alternative viable.

**Pierre BRUNO**

---

22. C. Mongenot, Prince(sse), ogre(sse), auteur(e), lecteur ou lectrice : sexe et enseignement de la littérature à l'école, *Le français aujourd'hui*, 163, 2008, p. 42.